



Montréal, le 23 novembre 2011

Monsieur André Beauchamp
Président
Commission responsable de la consultation sur les matières organiques
Office de consultation publique de la Ville de Montréal

Objet : Utilisation du biométhane généré par le biométhaniseur de Montréal-Est

Monsieur Beauchamp,

Biothermica est une entreprise québécoise fondée en 1987, spécialisée dans le développement de technologies et de projets de réduction des gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable à partir de biogaz et de biomasse. À travers sa division Gazmont, l'entreprise est notamment propriétaire de la centrale au biogaz située sur l'ancien site d'enfouissement de la Ville de Montréal, au sein du Complexe environnemental Saint-Michel (CESM). D'une capacité de 25 MW, la centrale Gazmont génère depuis 1996 de l'électricité verte à partir du biogaz du site d'enfouissement de la Ville, et permet ainsi d'alimenter en électricité l'équivalent de 10,000 habitations.

Biothermica se félicite des actions entreprises par la Ville de Montréal en matière de développement durable et de gestion des matières résiduelles. Nous sommes confiants que les infrastructures de traitement des matières organiques prévues par la Ville permettront d'atteindre l'objectif de valoriser 60% de ces matières, tel qu'exigé par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.

Nous désirons par cette lettre aborder un aspect précis du projet de la Ville, à savoir l'utilisation du biométhane qui sera généré par la future usine de biométhanisation des matières putrescibles. Nous croyons que plusieurs scénarios d'utilisation méritent d'être considérés et analysés en détail afin d'identifier le choix optimal, en regard de critères rigoureux, tels que :

- Les coûts de traitement, de production, et de transport du biométhane vers un utilisateur;
- La rentabilité financière;
- La capacité de déplacement de combustibles fossiles pour le chauffage urbain;
- La réduction des gaz à effet de serre (GES) selon un protocole reconnu.

Parmi les options considérées par la Ville, il nous apparaît important que soit examinée l'option d'acheminer le biométhane vers la centrale Gazmont située à proximité. En effet, depuis 2004, Gazmont chauffe la Tohu avec la chaleur résiduelle résultant de la combustion du biogaz dans sa chaudière. Nous prévoyons également l'extension de ce mode de chauffage vers plusieurs autres utilisateurs au courant des prochaines années par la mise en place d'un réseau de chauffage urbain similaire à ce qui se fait à Toronto ou à Copenhague. Ainsi, en plus de générer de l'électricité verte, Gazmont génère de l'énergie thermique verte sous forme d'eau chaude, ce qui permet de :

- Remplacer le mazout ou le gaz naturel dans les établissements situés à proximité;
- Garantir des réductions de la facture de chauffage de l'utilisateur;
- Optimiser le rendement énergétique de la centrale;
- Améliorer la qualité de l'air dans l'Est de Montréal;
- Réduire l'empreinte carbone de plusieurs établissements tout en contribuant au futur marché de carbone du Québec et au développement durable.

Biothermica Energie Inc.

426, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2L 1J6 ☎ (514) 488-3881 • 📠 (514) 488-3125 • www.biothermica.com

Biothermica

Tel qu'expliqué par la Ville, le biométhaniseur permettra de générer annuellement 4 millions de mètres cubes de biométhane qui peut être transporté vers la centrale Gazmont. Cette option aurait de nombreux avantages pour la Ville, tel que détaillé ci-après :

- Réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone de la Ville par l'utilisation de la chaleur résiduelle produite par Gazmont dans certains de ses établissements situés à proximité de la centrale;
- Amélioration de la qualité de l'air de l'Est de Montréal;
- Revenus de royalties additionnels provenant de l'électricité et de l'énergie thermique, versés à la Ville par Gazmont;
- Possibilité de transport économique du biométhane **à l'état brut** vers la centrale Gazmont au moyen d'une conduite dédiée, réduisant ainsi le coût de transformation du biométhane.

Vous remerciant de cette opportunité d'exprimer nos commentaires, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur Beauchamp, l'assurance de notre considération distinguée.



Guy Drouin, Ing., MBA
Président
Biothermica Energie Inc., Division Gazmont